



## LA RÉNOVATION DE LA CITÉ CURIAL DANS LE 19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

La résidence Edmond Michelet est composée de tours de logements, disposées librement et entourées d'espaces verts et d'équipements. Les espaces extérieurs, dont la gestion revenait au bailleur social, souffraient d'un manque d'entretien. Par ailleurs, le sentiment d'insécurité dans cette résidence était accentué par l'absence de signalétique propre à la rue et à l'espace public.

Dans le cadre du projet urbain, le bailleur social et la ville de Paris s'accordent pour réintégrer dans le domaine public les espaces extérieurs, rues et jardins. La ville de Paris récupère ainsi les voiries, en laissant 6m devant les façades des logements. Les voies intérieures sont rendues publiques, et des équipements publics sont implantés en bordure de voies, afin de créer un nouvel alignement sur la rue. Ces constructions permettent également de créer une échelle intermédiaire entre la tour et l'espace public.

Enfin, la rénovation du quartier a nécessité une refonte du partage des espaces entre Paris Habitat et la ville. L'acquisition par la ville des espaces de circulation et des rues a permis une simplification des problèmes de gestion et d'entretien.

Deux jardins publics ont également été réalisés, en repérant les axes de passages principaux des habitants. Le bailleur social a, quant à lui, engagé une résidentialisation, en requalifiant les entrées des logements : transformation des espaces d'entrées et de seuils, création d'une rampe douce pour permettre l'accessibilité handicapée, aménagement de jardins aux pieds des résidences. Les bâtiments ont été réhabilités afin de permettre une isolation thermique par l'extérieur, conjuguée avec la préservation de l'esthétique architecturale (renforcer le rythme noir et blanc des façades). Les atouts de ce quartier moderne résident dans la qualité des logements et dans la force graphique du projet architectural initial.

Dans le cadre de la rénovation urbaine, la volonté commune du bailleur et de la ville de s'appuyer sur les forces architecturales et urbaines de cet ensemble a permis de faire aboutir un projet cohérent. Pour Valérie Sniter, les problèmes résident aux interfaces et ne sont pas liés uniquement à la forme urbaine : en effet, ce sont avant tout les problèmes sociaux et les problèmes de gestion des espaces qui ont entraîné la dégradation spatiale et d'image de ce quartier.



Cet article met en perspective l'intervention de **Valérie Sniter** dans la quatrième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, « Formes urbaines »** proposé en 2013, par le CAUE de Paris.

**Valérie Sniter** est ingénieur en chef de la Ville de Paris. Elle est également titulaire d'un DEA urbanisme et aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Paris, ainsi que d'un Master Management en administration publique de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Elle rejoint la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, où elle est depuis 2004 chef de projet urbain sur le 19<sup>e</sup> arrondissement. Elle y acquiert une expérience en matière de conduite et de coordination de projets urbains.



Cité Curial, 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris

Il s'agit donc de lui redonner sa valeur initiale, grâce à un travail conjoint entre la direction de l'urbanisme et la politique de la ville, appuyé sur les conseils de quartier. Faire travailler ensemble habitants, maitres d'ouvrages et maîtres d'œuvre (les architectes, les urbanistes et les paysagistes) permet également une plus grande durabilité des investissements réalisés.